



Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne est un territoire de projets et d'actions. Il est composé de 3 communautés de communes rassemblant 49 communes pour une population de plus de 83 000 habitants :

- La communauté de communes de la Forêt
- La communauté de communes des Loges
- La communauté de communes du Val de Sully

Il a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social sur son périmètre. A cet effet, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne constitue le cadre de contractualisation départementale, régionale, nationale ou européenne des politiques publiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.

Outil de développement local, le PETR accompagne les porteurs de projets et favorise l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Il assure le suivi de différentes missions d'études et de prospectives dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la biodiversité, du paysage, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture ou encore des services à la population.